

LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE **TOURISTIQUE EN TUNISIE**

Le tourisme est l'une des activités humaines qui développe de la manière la plus éloquente les valeurs d'amitié, de dialogue et de tolérance entre les peuples quelle que soit leur langue, leur origine ou leur culture.

Ces valeurs revêtent une signification particulière en cette période où l'on observe l'apparition ou l'aggravation de conflits et de tensions dans plusieurs régions de notre planète.

Riche de son patrimoine historique, culturel et civilisationnel, de son climat de sécurité et de stabilité et de sa proximité de l'Europe, la Tunisie a fait le pari d'investir dans le tourisme et de le promouvoir.

A l'heure actuelle, le tourisme constitue l'un des piliers de l'économie tunisienne, contribuant pour 6% au PIB, pourvoyant 16 % des revenus en devises du pays et employant directement plus de 90.000 personnes.

Compte tenu de cette importance, les autorités Tunisiennes ont fortement encouragé les investissements dans ce secteur. Ainsi au cours, de la dernière décennie, le financement des investissements dans le secteur du tourisme a accaparé près de 17 % du total des crédits accordés par le système bancaire tunisien.

A la fin de 2005, la Tunisie comptait 800 unités hôtelières d'une capacité d'hébergement totale de 230.000 lits dont 190.000 en exploitation.

Avec 6,5 millions de touristes accueillis en 2005 dont 1.160.000 touristes Français (record jamais atteint), la Tunisie capte 0,75 % des flux touristiques mondiaux et 3 % des flux touristiques dans le bassin méditerranéen.

Avant l'indépendance de la Tunisie en 1956, le tourisme constituait déjà une activité économique importante. Les touristes qui fréquentaient en ces temps là la Tunisie étaient essentiellement des européens et venaient surtout au cours de la saison hivernale pour y bénéficier de la douceur du climat.

Vers la fin des années 50, la demande a entamé une mutation en faveur du tourisme balnéaire estival et le pays s'est trouvé confronté à la nécessité d'investir dans une infrastructure hôtelière sur ses côtes pour répondre à cette nouvelle demande.

Disposant par ailleurs de maigres sources de revenus en devises pour financer le développement économique du pays, les autorités tunisiennes ont rapidement pris la mesure du bénéfice qu'elles pouvaient tirer du développement du tourisme. Pour impulser ce développement, l'Etat a donc assumé l'essentiel des investissements touristiques réalisés au cours des premières années de l'indépendance de la Tunisie. A cet effet, toute une logistique institutionnelle et réglementaire a été mise en place (création de la SHTT - de l'ONTT, de l'AFT - promulgation du code d'incitation aux investissements qui a étendu au secteur touristique le bénéfice de plusieurs avantages notamment fiscaux auparavant réservés au secteur industriel).

Durant les 4 décennies (1960 - 2000), le développement touristique en Tunisie a été marqué par :

- la prédominance du produit séjour balnéaire
- la prédominance de la clientèle Européenne
- la prédominance de l'activité hôtelière dans l'activité touristique du pays.

Ce schéma de développement était dicté par des impératifs liés au marché touristique de l'époque, à l'exigence de doter la Tunisie de l'image d'une destination touristique et à la nécessité de créer une industrie touristique dans le pays.

Vers la fin des années 90 début des années 2000, le Tourisme tunisien a révisé sa stratégie de développement et de ses modes de fonctionnement.

Les nouvelles orientations de cette stratégie reposent sur :

- l'étalement de la saison touristique
- l'extension du domaine de l'activité touristique à l'intérieur du pays.
- La diversification de l'offre pour élargir et diversifier la clientèle et ce par :
 - **La diversification des marchés** avec un intérêt particulier pour le marché arabe et les marchés lointains.
 - **La diversification des modes d'hébergement** (les hôtels de charme, les Appart hôtels...)
 - **Le développement de nouveaux produits :**
 - Tourisme saharien :
D'importantes mesures ont été prises pour promouvoir ce créneau :
 - > l'octroi d'avantages incitatifs à l'investissement dans les zones sahariennes
 - > l'aménagement de zones touristiques
 - > l'instauration d'une journée du tourisme saharien

- > l'ouverture d'un aéroport international à Tozeur
- > la construction d'hôtels de différentes catégories et de grands centres d'animation
- > l'ouverture d'une école hôtelière.

- Tourisme culturel :

La Tunisie a pris soin de son précieux patrimoine par sa valorisation et la création d'agences pour le sauvegarder et le mettre en exploitation pour mieux le préserver.

- Tourisme de plaisance :

La plaisance est devenue un produit à part entière constituant un enrichissement de l'offre et un élément de sa diversification. Les marinas édifiées disposent de toutes les commodités.

Et pour promouvoir ce créneau, un schéma directeur d'aménagement du littoral Tunisien pour les activités de plaisance et de croisière est en cours d'élaboration par le bureau Français CREOCEAN.

- Tourisme de congrès :

Vu la fréquence des congrès, séminaires d'entreprises, salons, foires et expositions, la Tunisie :

- a encouragé la création d'entreprises spécialisées dans l'organisation de ces manifestations
- et a créé une structure (Tunisia Convention Bureau) afin d'assurer la promotion globale de ce produit et la coordination de sa commercialisation.

- L'Eco tourisme :

La Tunisie a mis en œuvre une politique de protection de la faune et de la flore. Un grand nombre de parcs nationaux et de réserves naturelles ont été créés dans le pays.

- Le Golf :

En quelques années, sont créés 9 terrains de Golf, repartis dans toutes les zones touristiques.

- La Thalassothérapie :

A connu un développement fulgurant .Deuxième pays mondial, la Tunisie dispose aujourd'hui de 30 centres fonctionnant selon les standards internationaux les plus exigeants. (Espérant un jour détrôner la France)

Une grande importance a été accordée à :

- l'activité de loisirs et d'animation touristique eu égard à son impact sur l'accroissement du taux de dépenses par touriste.

- l'amélioration de la qualité du produit tunisien ; qui se hisse au niveau du haut de gamme et séduit de plus en plus les catégories huppées de la clientèle. Cette tendance se reflète dans la part de plus en plus grande des unités haut de gamme (4 et 5 étoiles).

Parmi les nombreuses actions qui visent à l'amélioration de la qualité figure :

- La révision des normes de classification des hôtels en introduisant des critères de niveau international. Le label qualité et l'option pour la spécialisation des unités hôtelières permettent de mieux s'adapter à une demande de plus en plus exigeante et en perpétuelle évolution.
- Le démarrage du programme de mise à niveau des unités hôtelières. Ce programme s'articule autour des axes suivants :

La protection de l'environnement, la formation, les nouvelles technologies de l'information, l'assainissement financier du secteur, la mise à niveau institutionnelle et réglementaire, la mise en place d'une veille stratégique à travers la création d'un observatoire de la compétitivité qui aura 3 missions de veille :

- > concurrentielle
- > normative
- > et technologique

La nouvelle stratégie de développement issue de l'étude réalisée en 2002/2003 avec le concours de la banque mondiale s'est fixée comme objectifs généraux de développement touristique :

- **La compétitivité de la destination** : celle-ci passe par la qualité de l'ensemble de l'offre et l'authenticité des prestations.
- **La rentabilité de l'activité touristique** : qui passe par une rémunération juste de la prestation fournie, la fidélisation et la promotion du capital humain des entreprises et l'adoption de procédés de production et de techniques de gestion normalisés.
- **Durabilité du développement** : c'est à dire répondre aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en ménageant et améliorant les possibilités futures. Cette durabilité doit se traduire par une gestion de toutes les ressources permettant à la fois de satisfaire les besoins économiques, esthétiques et sociaux, et de préserver l'intégrité culturelle, les

écosystèmes, la bio-diversité et les systèmes de soutien de la vie.

Cette étude a recommandé une profonde restructuration de ce secteur avec pour axes directeurs :

- Une réorientation de l'aide de l'Etat sur la revalorisation de l'infrastructure touristique existante et visant à rehausser le niveau de qualité du produit, restructurer les stations touristiques, diversifier les modes d'hébergement et enrichir l'offre globale.

- Une élimination des freins réglementaires d'ordre fiscal et douanier.

- Favoriser la prise en main par le secteur privé du rôle opérationnel pour ne laisser à l'Etat que le rôle d'incitation et de régulation : améliorer le rapport de force avec les acteurs dominants du tourisme mondial, prendre en main et mieux cibler la promotion de la destination, accroître l'effort de formation professionnelle, privatiser le processus d'aménagement touristique.

- Tout en confortant la filière balnéaire, concentrer les moyens disponibles sur le développement de 3 filières considérées comme les plus prometteuses à savoir : tourisme d'affaires, Thalassothérapie, tourisme saharien.

- L'étude recommande par ailleurs, que la conception des nouvelles zones touristiques soit radicalement repensée pour introduire de nouvelles formules de logement et infrastructures d'animation et inciter les touristes à sortir de leurs hôtels pour aller à la découverte du pays.

- Donner naissance à une organisation professionnelle performante.

Avec ce schéma directeur, le tourisme tunisien a révisé radicalement sa stratégie de développement et ses modes de fonctionnement dans le sens d'une croissance plus qualitative que quantitative et plus profondément inspirée des principes du développement durable.